

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 24 Septembre 2021 à 19 h
sous la présidence de **M. Frédéric RAGER, Maire.**

Tous les conseillers sont présents

Sont absents excusés :

Céline GARDIEN procuration à Axel RABAUD

Jean-François MORICE procuration à Frédéric RAGER

Stéphanie CROCHET procuration à Céline NEAU

Le Conseil peut donc valablement délibérer.

Madame Lucie LOUINEAU a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe que cette réunion a été prévue en vue de valider des projets urgents, en conséquence celle-ci ne donnera pas lieu à la lecture du dernier compte rendu et le tour de table. (le compte rendu du 3 Septembre sera approuvé au prochain conseil)

I DÉLIBÉRATIONS

1 – Projet pour la mise en place de nouvelles caméras

Il est rappelé aux élus que depuis plusieurs années la commune a engagé une politique sur la sécurité des personnes et la surveillance des bâtiments communaux.

A ce jour des zones sensibles ne sont pas couvertes. Il s'agit de la terrasse du futur café restaurant et la zone d'accès du terrain de foot, les vestiaires et le point d'apport volontaire en partie basse.

Il est proposé de faire installer 2 caméras sur la boulangerie et 3 caméras sur un poteaux d'éclairage du terrain de foot en surplomb de la zone à surveiller. En complément de cette installation, le matériel informatique sera changé, celui-ci ayant maintenant 5 ans.

Cout de l'installation et du matériel : 15 147.40 euros HT

A ceci on doit rajouter le coût pour l'installation de l'alimentation électrique qui s'élève à 849 € HT pour le site du terrain de foot et à 729.23 € HT pour la terrasse du café.

Le Conseil Municipal valide le projet tel que présenté.

2 – Demande de subvention au Conseil Régional pour la mise en place de nouvelles caméras

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Régional a décidé de contribuer à la sécurité des personnes et à ce titre il a mis en place un fonds de soutien à l'équipement de vidéo protection à hauteur de 50% du coût. Ainsi il souhaite apporter une aide financière aux collectivités territoriales qui souhaitent s'équiper, développer ou améliorer leurs systèmes de vidéo protection.

Ensuite il propose de solliciter cette aide auprès du Conseil Régional pour la mise en place de 5 caméras et le matériel informatique pour un montant de 15 147.40 euros HT et pour le raccordement électrique réalisé par le Sydev pour la zone sportive d'un montant de 849 € HT et de l'entreprise B.T.I de 729.23 € HT pour la terrasse du café.

Soit un montant subventionnable de 16 725.63 € HT et sur aide attendue de 8 362.82 €

Le Conseil Municipal demande que le dossier soit établi et envoyé au Conseil Régional

3 – Validation de devis

- Devis de l'entreprise Déco Peint pour le ravalement de la façade du "macalys", montant 3 125.64 € HT
- Devis pour la mise en place de dalles et gouttières à l'atelier Municipal rue du lac de l'entreprise Dal Alu pour un montant de 1 251.60 € HT
- Devis de la société Signaux Girod à la suite d'une modification du devis initial.
3 emplacements de panneaux de signalisations n'avaient pas été pris en compte dans le projet initial et nous avons dû les rajouter. Montant du nouveau devis 8291.86 € HT

4 – Divers

- M PERAUDEAU intervient pour faire un point sur les travaux réalisés :
 - En voirie le programme est pratiquement terminé, il reste la rue des Bleuets et le point à temps.
 - La rampe d'accès au cimetière coté parking école a été faite, reste le garde corp
 - Les travaux du bâtiment rue du Moulin à Eau sont bien avancés
 - Une rencontre est prévue pour visiter la station de la Genétouze et notamment les lits de roseaux avant de valider le projet sur Maché.

A noter prochaine commission pour le projet du café restaurant le 12 Octobre à 18H30 salle du Conseil

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 15 Octobre à 20H salle du Conseil

Le Président clôt la séance à 19H30, et demande aux élus de poursuivre par la visite des bâtiments communaux.

II ARRÊTÉS MUNICIPAUX :

- Arrêté portant autorisation de voirie réglementant temporairement de la circulation et stationnement - Place de l'Eglise – "les Rendez-vous pour le climat"
- arrêté portant autorisation de voirie règlementant temporairement la circulation à marché pour la mise en place de la fibre optique
- arrêté temporaire pourtant règlementerions de la circulation Bd des capucines pour des travaux de raccordement à l'assainissement.
- arrêté portant délégation de signature aux instructeurs des autorisations d'urbanismes de la Communautés de Communes de Vie et Boulogne (certains documents)

III AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

- 1 permis de construire: néant
- 2 déclaration préalable :
 - * Mme GARNIER Kelly Rue du bocage

IV ÉTAT CIVIL:

NAISSANCE: Néant

MARIAGE: toutes nos félicitation à
FOUCAUD Ornella et HABBALLAH Khaïlid
Mariés le 11 Septembre 2021

DÉCÈS: Nous déplorons le départ de
Mme LASCOUTOUNAS Nathalie décédée le 6 Septembre 2021